



Technicien en horticulture

Ces normes approuvées par le ministère des Collèges et Universités mènent à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de l'Ontario pour le programme postsecondaire Technicien en horticulture (code MFCU 53905) offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Ministère des Collèges et Universités
Janvier 2024

Remerciements

Le Ministère des Collèges et Universités aimerait remercier les nombreux partenaires et organismes qui ont participé à l'élaboration des normes de ce programme. Le ministère aimerait tout particulièrement souligner le rôle important :

- de toutes les personnes et organisations qui ont participé à la consultation
- du personnel enseignant et des gestionnaires du programme Technicien en horticulture pour leur contribution à ce projet
- de Isabelle Guerin, la chargée de projet qui a dirigé la consultation en français,
- et de Charlene Kloos, le chargé de projet qui a dirigé la consultation en anglais

Table des matières

Introduction	1
L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux	1
Les normes	1
Les normes de programme	1
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	2
L'élaboration des normes de programme	2
La mise à jour des normes	2
La spécificité francophone	3
Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	4
Préambule	4
Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	6
Technicien en horticulture (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)	6
Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle	8
Glossaire	22
Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
Contexte	23
Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité	23
Application et Mise en œuvre	24
La formation générale	27
Exigences	27
But	27
Thèmes	28

Introduction

Ce document présente les normes du programme postsecondaire Technicien en horticulture offert par les collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario (code MFCU 50905) et menant à l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario.

L'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux

En 1993, le gouvernement de l'Ontario mettait sur pied l'initiative d'élaboration des normes des programmes collégiaux dans le but d'harmoniser dans une plus grande mesure les programmes collégiaux offerts dans toute la province, d'élargir l'orientation de ces programmes pour assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme acquièrent la faculté de s'adapter et continuent à apprendre, et de justifier auprès du public la qualité et la pertinence des programmes collégiaux.

L'unité des normes relatives aux programmes du ministère des Collèges et Universités a le mandat d'élaborer, de réviser et d'approuver les normes des programmes postsecondaires pour l'ensemble des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Les normes

Les normes s'appliquent à tous les programmes postsecondaires similaires offerts par les collèges ontariens. Elles sont de trois ordres :

- les résultats d'apprentissage de la [formation professionnelle](#)
- les résultats d'apprentissage [relatifs à l'employabilité](#)
- les exigences de la [formation générale](#)

Ces normes déterminent les connaissances, les aptitudes et les attitudes essentielles que l'apprenant doit démontrer pour obtenir son certificat ou son diplôme dans le cadre du programme.

Chaque collège d'arts appliqués et de technologie qui offre ce programme conserve l'entière responsabilité de l'organisation et des modes de prestation du programme. Le collège a également la responsabilité d'élaborer, s'il y a lieu, des résultats d'apprentissage locaux pour répondre aux besoins et aux intérêts régionaux.

Les normes de programme

Les résultats d'apprentissage représentent la preuve ultime de l'apprentissage et de la

réussite. Il ne s'agit pas d'une simple liste de compétences distinctes ou d'énoncés généraux portant sur les connaissances et la compréhension. Les résultats d'apprentissage ne doivent pas être traités de façon isolée mais plutôt vus comme un tout. Ils décrivent les éléments du rendement qui démontrent que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme du programme ont réalisé un apprentissage significatif, et que ceci a été vérifié.

Les normes assurent des résultats comparables pour les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'un programme, tout en permettant aux collèges de prendre des décisions sur l'organisation et les modes de prestation du programme.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les **résultats d'apprentissage** représentent les connaissances, les aptitudes et les attitudes que l'apprenant doit démontrer pour avoir droit au certificat ou au diplôme.

Les **éléments de performance** rattachés aux résultats d'apprentissage définissent et précisent le niveau de performance nécessaire à l'atteinte du résultat d'apprentissage. Ils représentent les étapes à franchir en relation avec les résultats d'apprentissage. La performance des apprenants doit être évaluée en fonction des résultats d'apprentissage et non en fonction des éléments de performance.

L'élaboration des normes de programme

Le gouvernement de l'Ontario a décrété que tous les programmes d'études collégiales postsecondaires devraient, en plus des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, viser un ensemble plus large des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité. Cette combinaison devrait assurer que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme possèdent les aptitudes requises pour réussir leur vie professionnelle et personnelle.

L'élaboration des normes de la formation professionnelle repose sur un vaste processus de consultation auquel participent des personnes et organismes du domaine : employeurs, associations professionnelles, personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme, apprenants, personnel scolaire et cadre, représentants de divers établissements. Selon ces divers intervenants, les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle représentent le plus haut degré d'apprentissage et de performance que les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent atteindre dans le cadre du programme.

La mise à jour des normes

Afin que ces normes reflètent convenablement les besoins des étudiants et du marché

du travail de la province de l'Ontario, le ministère des Collèges et Universités effectuera périodiquement la révision de la pertinence des résultats d'apprentissage du programme « Technicien en horticulture ». Pour vous assurer que cette version des normes est la plus récente, veuillez communiquer avec le ministère des Collèges et Universités.

La spécificité francophone

De façon générale, les normes d'un programme de langue française sont similaires à celles d'un programme offert en anglais. Par contre, la révision des normes de programmes offerts en français a, dans certains cas, entraîné une adaptation visant une réponse plus conforme aux besoins des francophones. La reconnaissance de la spécificité et des besoins de la communauté francophone a exigé l'ajout de deux résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, l'un dans le domaine des communications et l'autre dans le domaine des relations interpersonnelles.

En ce qui concerne les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle, ils font l'objet d'une révision et d'une adaptation effectuées par un groupe d'experts pour chacun des programmes postsecondaires.

Les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Les personnes titulaires d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario du programme « Technicien en horticulture » doivent démontrer qu'elles ont atteint en matière de formation professionnelle les sept [résultats d'apprentissage sous-mentionnés](#) ainsi que les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité, et satisfaire aux exigences de la formation générale.

Préambule

Les diplômés du programme de deux ans menant au diplôme de technicien en horticulture auront la capacité de préparer et d'entretenir des projets et des cultures horticoles pour une variété de clients et de publics. En travaillant avec l'environnement naturel, ils acquerront une expérience pratique en identifiant et en soignant les plantes, et en appliquant les pratiques de conception, d'installation et de construction de l'horticulture aux espaces verts vivants. Grâce à leur connaissance des approches environnementales, économiques et sociales, les diplômés apprendront des techniques d'horticulture proactives et réparatrices qui respectent et honorent les interrelations entre les personnes, les plantes et la terre.

Tout au long du programme, les diplômés acquerront les compétences nécessaires à leur développement personnel et professionnel continu, ainsi que les connaissances requises pour répondre aux besoins opérationnels et de sécurité de l'industrie horticole. En outre, ils seront en mesure d'appliquer une solide connaissance théorique des sciences des plantes et des sols à la **propagation** et à la production de matériel végétal en serre, en pépinière, dans l'aménagement paysager et sur le terrain. Cette approche de l'éducation qui équilibre la théorie formelle avec l'expérience en laboratoire et dans l'industrie aidera les apprenants à devenir des professionnels compétents qui ont la formation pratique et les connaissances techniques actuelles correspondant au niveau le plus élevé de la demande de l'industrie.

Les diplômés peuvent s'attendre à exercer la profession de leur choix dans un secteur florissant. Avec des facteurs tels que la croissance rapide de la reconnaissance de l'importance de l'infrastructure verte vivante et de la valeur du jardinage, le fait de repenser les espaces verts urbains et la production alimentaire locale, et la préoccupation croissante pour l'embellissement et la protection de l'environnement, il existe des opportunités d'emploi dans les nombreuses professions liées à l'horticulture. Bien que de nombreux diplômés choisissent de se spécialiser dans un aspect de l'industrie, leur polyvalence à la fin de leurs études les rendra attrayants pour une variété d'employeurs, en particulier dans les petites et moyennes entreprises où un travailleur polyvalent est essentiel. Ils peuvent trouver un emploi dans des entreprises d'aménagement paysager, des pépinières, des serres, des parcs, des jardineries, des terrains de golf, des cimetières, ainsi que dans la vente, la recherche ou le commerce

de détail. Le domaine se prête également à de nombreuses possibilités d'emploi indépendant.

Les diplômés ont la possibilité de poursuivre leurs études. Par exemple, grâce à des accords d'articulation entre les établissements d'enseignement supérieur et les universités, les diplômés peuvent se voir accorder des crédits pour l'obtention d'un diplôme. Les étudiants doivent contacter chaque établissement pour obtenir plus de détails sur l'option de transfert de parcours ou l'accord d'articulation de l'établissement pour les possibilités d'apprentissage continu.

[Voir le glossaire](#)

Note :

Le Conseil ontarien pour l'articulation et le transfert tient à jour le portail Web sur le transfert des crédits d'études postsecondaires ONTransfert et [le Guide de reconnaissance des crédits d'études postsecondaires de l'Ontario \(GRCEPO\)](#).

Sommaire des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

Technicien en horticulture (Diplôme d'études collégiales de l'Ontario)

La personne diplômée a démontré de façon fiable son habileté à :

1. Préparer le sol en fonction du type de plantes, de leur interaction dans divers environnements et de l'entretien nécessaire pour assurer la viabilité des cultures.
2. Effectuer l'entretien des espèces végétales en utilisant des pratiques horticoles économiques, sociales et environnementales.
3. Participer à la conception, à la préparation, à la plantation et à l'entretien des aménagements horticoles qui répondent aux besoins du projet.
4. Réaliser des installations et des constructions en fonction du cadre et de l'objectif horticoles.
5. Mettre en œuvre des procédures d'entretien proactives et réparatrices pour les plantes, les biens, les paysages et les équipements.
6. Identifier les plantes et les exigences en matière de soins des plantes pour une variété de situations et de besoins.
7. Reconnaître les impacts environnementaux potentiels des projets afin de prévenir les dommages environnementaux, de promouvoir et de maintenir des écosystèmes sains et interconnectés.
8. Préparer un plan de lutte intégrée contre les ravageurs (IPM) pour prévenir, surveiller et contrôler les infestations d'insectes ou les maladies présentes sur les plantes.
9. Contribuer à la planification, à la mise en œuvre et à la concrétisation efficaces des projets horticoles et de la production végétale.
10. Respecter la loi sur la santé et la sécurité au travail et les règlements qui s'appliquent à ce travail.
11. Gérer les inventaires afin de s'assurer que les produits et les services sont disponibles pour répondre aux besoins opérationnels.
12. Agir de manière professionnelle, entretenir des relations professionnelles et communiquer efficacement avec les clients, les collègues, les superviseurs et d'autres personnes.

13. Développer des stratégies de développement personnel et professionnel continu afin d'améliorer les performances professionnelles et les opportunités de carrière, et de se maintenir au niveau en fonction de l'évolution du secteur.
14. Agir avec respect et réfléchir aux modes de connaissance, d'existence et de pratiques autochtones en rapport avec l'horticulture.

[Voir le glossaire](#)

Note : Les résultats d'apprentissage ont été numérotés à titre de référence, et la numérotation n'indique aucun ordre de priorité ou d'importance.

Résultats d'apprentissage de la formation professionnelle

1. Préparer le sol en fonction du type de plantes, de leur interaction dans divers environnements et de l'entretien nécessaire pour assurer la viabilité des cultures.

Éléments de performance

- a. Appliquer les connaissances de la science des plantes et des sols pour mettre en œuvre des pratiques horticoles appropriées
- b. Appliquer les principes de la nutrition des plantes pour cultiver et maintenir des plantes saines dans un microclimat ou une zone climatique
- c. Appliquer la connaissance des sols (propriétés physiques et chimiques) et des méthodes d'analyse des sols afin d'améliorer la croissance des plantes.
- d. Appliquer les connaissances en phytopathologie et en entomologie pour prévenir, diagnostiquer, contrôler et traiter les ravageurs et les maladies en utilisant les principes de la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM)
- e. Faire preuve d'une grande capacité d'observation comme outil de diagnostic et d'analyse

[Voir le glossaire](#)

2. Effectuer l'entretien des espèces végétales en utilisant des pratiques horticoles économiques, sociales et environnementales.

Éléments de performance

- a. Appliquer les procédures d'accroissement reconnues par l'industrie pour cultiver et entretenir les plantes
- b. Appliquer la connaissance de la culture des plantes et de la productivité pour contribuer à la réussite de la production de plantes en serre, en pépinière et sur le terrain
- c. Calculer les quantités appropriées de produits pour cultiver et entretenir les plantes
- d. Évaluer la qualité et les besoins des plantes et procéder aux ajustements de culture nécessaires
- e. Participer à la planification et à l'élaboration des calendriers de production
- f. Appliquer de bonnes pratiques de gestion des serres et des pépinières afin de contribuer à la réussite des opérations

[Voir le glossaire](#)

3. Participer à la conception, à la préparation, à la plantation et à l'entretien des expositions horticoles qui répondent aux besoins du projet.

Éléments de performance

- a. Mesurer les sites et dessiner un plan de base
- b. Effectuer l'inventaire et l'analyse du site
- c. Mesurer, enregistrer, calculer les pentes et identifier les nouvelles pentes
- d. Se conformer à toutes les exigences légales et de zonage relatives au site et aux travaux
- e. Appliquer les principes de conception de base tels que la forme, l'équilibre, la texture, l'échelle, la proportion et le contexte à la disposition des plantes et aux conceptions horticoles et paysagères de base
- f. Appliquer la connaissance des principes de conception et des logiciels informatiques pour les projets de conception et de planification de base
- g. Effectuer des calculs et des estimations de quantité
- h. Interpréter, préparer et établir le nivellement du site et réaliser la disposition des plantes conformément aux plans et détails de plantation

[Voir le glossaire](#)

4. Réaliser des installations et des constructions en fonction du cadre et de l'objectif horticoles.

Éléments de performance

- a. Respecter toutes les exigences en matière de zonage et autres exigences législatives et réglementaires liées à l'aménagement d'un site
- b. Évaluer les conditions du site en ce qui concerne la sécurité, l'accès, la préservation et l'entreposage
- c. Interpréter, expliquer et mettre en œuvre les plans
- d. Effectuer des calculs commerciaux et estimations complets
- e. Identifier, sélectionner et installer des matériaux pour des projets de construction
- f. Appliquer des compétences en matière de résolution de problèmes pour gérer des projets avec succès

[Voir le glossaire](#)

5. Mettre en œuvre des procédures d'entretien proactives et réparatrices pour les plantes, les biens, les paysages et les équipements.

Éléments de performance

- a. Utiliser divers pratiques appropriées d'entretien pour préserver la santé et la forme des plantes
- b. Employer une variété de procédures appropriées pour l'entretien des biens
- c. Prendre en compte les conditions environnementales intérieures et extérieures lors de l'entretien des plantes et les biens
- d. Effectuer les procédures d'entretien des outils et des équipements régulièrement
- e. Sélectionner, utiliser et ranger les outils et les équipements correctement
- f. Rester informé des outils et équipements les plus récents
- g. Contribuer à la préparation des calendriers d'entretien courant
- h. Effectuer des calculs commerciaux
- i. Tenir à jour les dossiers et la documentation nécessaires

[Voir le glossaire](#)

6. Identifier les plantes et les besoins en soins des plantes pour une variété de contextes et d'objectifs.

Éléments de performance

- a. Utiliser des noms botaniques exacts et des noms communs acceptés
- b. Utiliser la connaissance des exigences de croissance et d'entretien pour la sélection des plantes
- c. Sélectionner les plantes de manière appropriée en utilisant des critères tels que l'attrait esthétique, la rusticité et les exigences du site
- d. Spécifier les plantes conformément aux normes acceptées et actuelles de l'industrie (par exemple, les normes de l'Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes, les Normes canadiennes pour les produits de pépinière "*Canada Nursery Stock Standards*", la Norme canadienne du paysage)
- e. Évaluer les végétaux en fonction de leur santé et de leur vigueur

[Voir le glossaire](#)

7. Reconnaître les impacts environnementaux potentiels des projets afin de prévenir les dommages environnementaux, de promouvoir et de maintenir des écosystèmes sains et interconnectés.

Éléments de performance

- a. Comprendre, apprécier et respecter l'environnement naturel
- b. Informer de l'identification de l'impact environnemental et des facteurs d'atténuation lors de l'évaluation d'un site
- c. Employer des pratiques respectueuses de l'environnement dans le processus de développement d'un site
- d. Promouvoir, mettre en pratique et utiliser la responsabilité environnementale dans tous les aspects des travaux d'horticulture et d'aménagement paysager.
- e. Utiliser les principes et les pratiques de la lutte intégrée contre les ravageurs (IPM) pour favoriser une gestion des ravageurs respectueuse de l'environnement
- f. Comprendre, appliquer et promouvoir les principes de durabilité et de réduction des déchets

[Voir le glossaire](#)

8. Préparer un plan de lutte intégrée contre les parasites (IPM) pour prévenir, surveiller et contrôler les infestations d'insectes ou les maladies présentes sur les plantes.

Éléments de performance

1. Appliquer les connaissances relatives à la biologie des plantes et à la manière dont elles sont influencées par l'écosystème environnant
2. Identifier un large éventail de ravageurs clés et connaître leur biologie
3. Démontrer une connaissance des dommages causés par les principaux ravageurs
4. Reconnaître les conséquences économiques, environnementales et esthétiques des mesures de contrôle
5. Surveiller régulièrement les ravageurs, les ennemis naturels et la santé des plantes
6. Mettre en œuvre des mesures appropriées de lutte contre les ravageurs
7. Connaître les exigences en matière de législation et d'autorisation pour mettre en œuvre tous les éléments d'un programme de lutte intégrée contre les ravageurs

[Voir le glossaire](#)

9. Contribuer à la planification, à la mise en œuvre et à la conclusion efficaces des projets horticoles et de la production végétale.

Éléments de performance

1. Identifier les différentes composantes d'un projet
2. Organiser les éléments dans une séquence logique pour la mise en œuvre
3. Contribuer à l'élaboration et au respect d'un calendrier de projet
4. Lire et interpréter les dessins, les spécifications et les documents contractuels
5. Participer à l'élaboration de la liste des matériaux, des devis et des équipements
6. Collaborer à la préparation des estimations de coûts et au suivi des coûts et de l'avancement des projets
7. Utiliser des calendriers et des logiciels de rappel pour gérer les tâches et les projets
8. Participer au contrôle de la qualité des projets
9. Aider à identifier les problèmes à différents stades d'un projet et à proposer des solutions appropriées
10. Identifier et maintenir une communication efficace avec les participants au projet et les parties prenantes (par exemple, les clients, les collègues, les superviseurs, les groupes d'intérêt)

[Voir le glossaire](#)

10. Respecter la loi sur la santé et la sécurité au travail et les règlements qui s'appliquent à ce travail.

Éléments de performance

1. Contribuer à la mise en place de conditions de travail sûres pour soi-même et pour les autres (par exemple, le public, les clients, les collègues)
2. Reconnaître les risques sur le lieu de travail et prendre les mesures appropriées pour assurer un environnement de travail sûr (par exemple, respecter les procédures "appeler avant de creuser" et d'autres stratégies d'atténuation des risques)
3. Respecter la législation relative à la sécurité sur le lieu de travail (par exemple, la loi sur la santé et la sécurité au travail), comme l'exigent le travail et le site
4. Comprendre et respecter les procédures de sécurité imposées par la loi (par exemple, Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), Loi et Règlements sur les Pesticides) lors de l'utilisation de produits dangereux sur le lieu de travail
5. Respecter des pratiques et procédures de travail sûres lors de l'utilisation d'outils, de machines et d'équipements associés et dans l'exécution de tous les travaux
6. Connaître et respecter les réglementations pertinentes relatives à l'utilisation sûre de l'équipement
7. Identifier et signaler les défauts, les dommages ou l'usure des outils et des équipements pouvant nuire à la sécurité
8. Porter tous les équipements de sécurité personnelle appropriés, conformément aux réglementations en vigueur et aux instructions des fabricants

[Voir le glossaire](#)

11. Gérer les stocks afin de s'assurer que les produits et les services sont disponibles pour répondre aux besoins opérationnels.

Éléments de performance

- a. Connaître les procédures commerciales fondamentales et les pratiques de gestion de la chaîne d'approvisionnement (par exemple, la gestion des inventaires, le marketing, les ventes, les finances, les ressources humaines, etc.)
- b. Promouvoir et vendre des produits et des services de manière efficace
- c. Reconnaître la prestation et les avantages d'un excellent service à la clientèle
- d. Utiliser efficacement les applications informatiques pertinentes pour les activités des petites entreprises (par exemple, feuilles de calcul Excel, logiciels de gestion des inventaires et de facturation, etc.)
- e. Anticiper et coordonner les responsabilités non fondées sur des procédures, telles que les besoins en personnel, afin d'assurer l'efficacité opérationnelle

[Voir le glossaire](#)

12. Agir de manière professionnelle, entretenir des relations professionnelles et communiquer efficacement avec les clients, les collègues, les superviseurs et d'autres personnes.

Éléments de performance

- a. Accepter et assumer des responsabilités professionnelles avec un minimum de supervision
- b. Effectuer le travail en respectant des normes de performance élevées
- c. Assumer la responsabilité de ses propres performances et en rendre compte
- d. Promouvoir un environnement de travail collaboratif par le biais d'un travail d'équipe coopératif
- e. Appliquer ses connaissances en matière d'horticulture et de service à la clientèle pour répondre efficacement aux besoins des clients, tout en entretenant de bonnes relations publiques, en utilisant un langage que le client peut comprendre
- f. Reconnaître la valeur de la réputation et de la satisfaction du client dans le secteur de l'horticulture

[Voir le glossaire](#)

13. Développer des stratégies de développement personnel et professionnel continu afin d'améliorer les performances professionnelles et les opportunités de carrière, et de rester en phase avec les changements de l'industrie.

Éléments de performance

- a. Solliciter et accepter une rétroaction constructive sur ses propres performances, ses points forts et les possibilités d'amélioration
- b. Comprendre les perspectives de carrière au sein de la profession et appliquer les connaissances acquises pour élaborer un plan de carrière réalisable
- c. Identifier les perspectives de développement professionnel continu (associations professionnelles, cours de formation continue, salons professionnels, etc.)
- d. Identifier et continuer à rechercher des possibilités d'octroi de licences, de certifications professionnelles et d'accréditations
- e. Se tenir au fait des tendances, des nouvelles techniques et des développements dans le secteur en lisant des publications professionnelles, en participant à des séminaires et à d'autres activités
- f. Rester ouvert aux possibilités d'apprentissage dans les interactions avec les collègues et les superviseurs
- g. Identifier les opportunités de marchés de niche ou de carrières en étudiant les tendances du marché et de l'industrie

[Voir le glossaire](#)

14. Agir avec respect et réfléchir sur les modes indigènes de connaissance, d'être et d'agir dans le domaine de l'horticulture.

Éléments de performance

- a. Démontrer une connaissance des relations entre les hommes, les plantes et l'horticulture, en examinant les relations entre les hommes et les plantes sur la terre, et la manière dont ces relations façonnent la terre et l'histoire des hommes
- b. Observer les plantes et les paysages à travers les noms de lieux et les récits qui les accompagnent
- c. Respecter les plantes en tant qu'êtres vivants et en tant que partie intégrante d'un écosystème sain (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas de simples ressources)
- d. Utiliser une approche de pensée systémique relationnelle, en reconnaissant que des traités existent également avec la nature
- e. Intégrer les perspectives des populations autochtones sur l'utilisation des plantes pour l'alimentation, la médecine, les usages et l'importance spirituelle ou cérémonielle
- f. Identifier comment la science occidentale et la science autochtone se rejoignent pour soutenir la biodiversité et répondre aux besoins de conservation

[Voir le glossaire](#)

Glossaire

Serre – Une structure qui permet de réguler les conditions climatiques, telles que la température et l'humidité, dans le but de faire pousser des plantes. Fournisseurs de soins de santé.

Lutte intégrée contre les nuisibles (IPM) – Pratique de gestion qui implique la prévention, la surveillance, l'identification, l'analyse, la prise de décision et le traitement biologique et chimique pour lutter contre les ravageurs indésirables tels que les insectes, les champignons, les bactéries, les virus, les nématodes, les mauvaises herbes et les vertébrés qui peuvent affecter les cultures horticoles.

Garderie – En horticulture, lieu où les plantes sont reproduites puis cultivées jusqu'à ce qu'elles soient vendues ou placées dans des locaux permanents.

Propagation – Processus d'augmentation du nombre de plantes par des moyens sexués ou asexués.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Technicien en horticulture doivent démontrer qu'elles ont atteint tous [les résultats d'apprentissage de la formation professionnelle](#), [les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité](#) ainsi que les exigences de [la formation générale](#).

Contexte

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité désignent les connaissances, habiletés et attitudes qui, sans égard au programme d'études ou à la discipline d'un apprenant, sont essentielles à la réussite professionnelle et personnelle ainsi qu'à l'apprentissage continu.

L'atteinte de ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité par les apprenants ainsi que par les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario repose sur trois hypothèses fondamentales :

- Ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont importants pour que chaque adulte puisse réussir dans la société d'aujourd'hui.
- Nos collèges sont bien outillés et bien positionnés pour préparer les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme à atteindre ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.
- Ces résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité sont essentiels pour toutes les personnes titulaires d'un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario ou d'un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, qu'elles désirent poursuivre leurs études ou intégrer le marché du travail.

Domaines des résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité se rapportent aux six domaines essentiels suivants :

- la communication
- les mathématiques
- la pensée critique et la résolution des problèmes
- la gestion de l'information
- les relations interpersonnelles
- la gestion personnelle

Application et Mise en œuvre

Pour chacun des six domaines, il y a des domaines précis ainsi que des résultats d'apprentissage. Le tableau qui suit illustre la relation entre les domaines, les domaines précis et les résultats d'apprentissage que doivent atteindre les personnes diplômées de tous les programmes d'études postsecondaires menant à l'obtention d'un des titres de compétence susmentionnés.

Les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité peuvent être intégrés dans les cours de formation professionnelle ou de formation générale ou encore faire l'objet de cours distincts. Toutes les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer de façon fiable l'atteinte de chacun des résultats d'apprentissage.

Domaines : La communication

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Lecture
- Écriture
- Communication orale
- Écoute
- Présentation d'informations
- Interprétation visuelle de documents

Résultats d'apprentissage :

1. communiquer d'une façon claire, concise et correcte, sous la forme écrite, orale et visuelle, en fonction des besoins de l'auditoire
2. répondre aux messages écrits, oraux et visuels de façon à assurer une communication efficace
3. communiquer oralement et par écrit en anglais

Domaines : Les mathématiques

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Compréhension et application de concepts et raisonnement mathématiques
- Analyse et utilisation de données numériques
- Conceptualisation

Résultats d'apprentissage :

1. exécuter des opérations mathématiques avec précision

Domaines : La pensée critique et la résolution des problèmes

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Interprétation
- Analyse
- Évaluation
- Inférence
- Explication
- Autorégulation
- Pensée créative et innovatrice

Résultats d'apprentissage :

1. appliquer une approche systématique de résolution de problèmes
2. utiliser une variété de stratégies pour prévoir et résoudre des problèmes

Domaines : La gestion de l'information

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Cueillette et gestion de l'information
- Choix et utilisation de la technologie et des outils appropriés pour exécuter une tâche ou un projet
- Culture informatique
- Recherche sur Internet

Résultats d'apprentissage :

1. localiser, sélectionner, organiser et documenter l'information au moyen de la technologie et des systèmes informatiques appropriés
2. analyser, évaluer et utiliser l'information pertinente provenant de sources diverses

Domaines : Les relations interpersonnelles

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Travail en équipe
- Gestion des relations interpersonnelles
- Résolution de conflits
- Leadership
- Réseautage

Résultats d'apprentissage :

1. respecter les diverses opinions, valeurs et croyances, ainsi que la contribution des autres membres du groupe
2. interagir avec les autres membres d'un groupe ou d'une équipe de façon à favoriser de bonnes relations de travail et l'atteinte d'objectifs
3. affirmer en tant que Francophone ses droits et sa spécificité culturelle et linguistique

Domaines : La gestion personnelle

Domaines précis :

Les personnes titulaires d'un certificat ou d'un diplôme doivent démontrer leur capacité à :

- Gestion de soi
- Gestion du changement avec souplesse et adaptabilité
- Réflexion critique
- Sens des responsabilités

Résultats d'apprentissage :

1. gérer son temps et diverses autres ressources pour réaliser des projets;
2. assumer la responsabilité de ses actes et de ses décisions.

La formation générale

Toutes les personnes titulaires d'un diplôme du programme Technicien en horticulture intérieure doivent démontrer de façon fiable qu'elles ont atteint les exigences relatives à la formation générale ainsi que celles des résultats d'apprentissage de la formation professionnelle et les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité.

Exigences

[Les exigences en matière de formation générale](#) dans les programmes d'études sont précisées dans le [Cadre de classification des titres de compétence de la Directive exécutoire du Ministère](#) (annexe A du Cadre d'élaboration des programmes d'études : directive exécutoire du ministère).

Bien que l'intégration de la formation générale soit déterminée localement pour les programmes d'études menant à un certificat ou à un Certificat d'études collégiales de l'Ontario, il est recommandé que les personnes titulaires du Certificat d'études collégiales de l'Ontario aient réalisé des apprentissages dans un cadre général en dehors de leur domaine d'études professionnelles.

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un diplôme des programmes d'études menant à un Diplôme d'études collégiales de l'Ontario, y compris le Diplôme d'études collégiales de l'Ontario de niveau avancé, doivent avoir réalisé des apprentissages leur permettant d'apprécier au moins une autre discipline en dehors de leur domaine d'études professionnelles et d'élargir leur compréhension de la société et de la culture au sein desquelles elles vivent et travaillent. À cet effet, les personnes titulaires d'un diplôme auront généralement suivi de 3 à 5 cours distincts, spécifiquement élaborés à l'extérieur de leur domaine d'apprentissage professionnel.

Cette formation sera normalement offerte par le biais de cours obligatoires et au choix.

But

La formation générale dans le réseau des collèges de l'Ontario a pour but de favoriser le développement de citoyens sensibilisés à la diversité, à la complexité et à la richesse de l'expérience humaine, ce qui leur permet de comprendre leur milieu et, par conséquent, de contribuer de manière réfléchie, créative et positive à la société dans laquelle ils vivent et travaillent.

La formation générale renforce les résultats d'apprentissage relatifs à l'employabilité des apprenants, telles que la pensée analytique, la résolution de problèmes et la communication dans un contexte d'exploration de divers thèmes.

Thèmes

Les cinq thèmes suivants seront utilisés afin de fournir aux collèges des lignes directrices dans l'élaboration, la détermination et l'offre de cours de formation générale dans l'atteinte des exigences de la formation générale.

Vous trouverez ci-joint la raison d'être de chacun de ces thèmes tout en proposant également des sujets plus précis qui pourraient être explorés dans le cadre de chaque thème. Ces suggestions ne sont ni prescriptives, ni exhaustives. Elles servent à orienter la nature et la portée d'un contenu jugé conforme aux grands buts de la formation générale.

Les arts dans la société

Raison d'être :

La capacité d'une personne à reconnaître et à évaluer les réalisations créatives et artistiques est utile dans bien des aspects de sa vie. L'expression artistique étant une activité fondamentalement humaine qui témoigne de l'évolution culturelle plus globale, son étude accentuera la conscience culturelle et la conscience de soi de l'apprenant.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre l'importance des arts visuels et créatifs dans l'activité humaine, les perceptions que se font l'artiste et l'écrivain du monde qui les entoure ainsi que les moyens par lesquels ces perceptions sont traduites en langage artistique et littéraire. De plus, ils devraient permettre aux apprenants d'apprécier les valeurs esthétiques servant à examiner des œuvres d'art et peut-être d'avoir recours à un médium artistique pour exprimer leurs propres perceptions.

Le citoyen

Raison d'être :

Pour que les êtres humains vivent de manière responsable et réalisent leur plein potentiel en tant qu'individus et citoyens, ils doivent comprendre l'importance des relations humaines qui sous-tendent les diverses interactions au sein de la société. Les personnes informées comprendront le sens de la vie en société de différentes collectivités sur les plans local, national et mondial; elles seront sensibilisées aux enjeux internationaux et à leurs effets sur le Canada, ainsi qu'à la place qu'occupe le Canada sur le grand échiquier mondial.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient permettre aux apprenants de comprendre le sens des libertés, des droits et de la participation à la vie communautaire et publique. Ils devraient, en plus, leur inculquer des connaissances pratiques sur la structure et les fonctions des différents paliers de gouvernement (municipal, provincial et fédéral) au Canada et dans un contexte international. Ils pourraient également permettre aux apprenants de comprendre d'un point de vue historique les grandes questions politiques et leurs incidences sur les différents paliers de gouvernement au Canada.

Le social et le culturel

Raison d'être :

La connaissance des modèles et des événements historiques permet à une personne de prendre conscience de la place qu'elle occupe dans la culture et la société contemporaines. En plus de cette prise de conscience, les apprenants seront sensibilisés aux grands courants de leur culture et des autres cultures dans le temps; ils pourront ainsi faire le lien entre leurs antécédents personnels et la culture plus globale.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine traitent de grands thèmes sociaux et culturels. Ils peuvent également mettre en relief la nature et la validité des données historiques ainsi que les diverses interprétations historiques des événements. Les cours permettront aux apprenants de saisir la portée des caractéristiques culturelles, sociales, ethniques et linguistiques.

Croissance personnelle

Raison d'être :

Les personnes informées ont la capacité de se comprendre et de s'épanouir tout au long de leur vie sur divers plans. Elles sont conscientes de l'importance d'être des personnes à part entière sur les plans intellectuel, physique, affectif, social, spirituel et professionnel.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine portent principalement sur la compréhension de l'être humain, de son développement, de sa situation, de ses relations avec les autres, de sa place dans l'environnement et l'univers, de ses réalisations et de ses problèmes, de son sens et de son but dans la vie. Ils permettent également aux apprenants d'étudier les comportements sociaux institutionnalisés d'une manière systématique. Les cours répondant à cette exigence peuvent être orientés vers l'étude de l'être humain dans une variété de contextes.

La science et la technologie

Raison d'être :

La matière et l'énergie sont des concepts universels en sciences et indispensables à la compréhension des interactions qui ont cours dans les systèmes vivants ou non de notre univers. Ce domaine d'études permet de comprendre le comportement de la matière, jetant ainsi les bases à des études scientifiques plus poussées et à une compréhension plus globale de phénomènes naturels.

De même, les différentes applications et l'évolution de la technologie ont un effet de plus en plus grand sur tous les aspects de l'activité humaine et ont de multiples répercussions sociales, économiques et philosophiques. Par exemple, le traitement rapide de données informatiques suppose une interaction entre la technologie et l'esprit humain qui est unique dans l'histoire de l'humanité. Ce phénomène ainsi que les percées technologiques ont des effets importants sur notre façon de faire face à de nombreuses questions complexes de notre société.

Contenu possible :

Les cours dans ce domaine devraient mettre l'accent sur l'enquête scientifique et aborder les aspects fondamentaux de la science plutôt que les aspects appliqués. Il peut s'agir de cours de base traditionnels dans des disciplines comme la biologie, la chimie, la physique, l'astronomie, la géologie ou l'agriculture. En outre, des cours visant à faire comprendre le rôle et les fonctions des ordinateurs (p. ex., gestion des données et traitement de l'information) et de technologies connexes devraient être offerts de manière non appliquée afin de permettre aux apprenants d'explorer la portée de ces concepts et de ces pratiques dans leur vie.

Pour la reproduction du document

Nous accordons la permission aux collèges d'arts appliqués et de technologie et aux établissements d'enseignement ou écoles de reproduire ce document en totalité ou en partie, par écrit ou électroniquement, aux fins suivantes:

1. Un collège d'arts appliqués et de technologie en Ontario ou une école peut reproduire ce document pour renseigner les apprenants, les candidats potentiels, les membres des comités consultatifs de programmes et pour la mise en œuvre de ce programme.
2. Un établissement d'enseignement ou une école peut reproduire ces normes pour informer les candidats intéressés à s'inscrire à ce programme dans un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario.

Conditions:

1. Chaque reproduction doit porter l'inscription « Droit d'auteur © 2024, Imprimeur du Roi pour l'Ontario », au début du document ou de toute partie reproduite.
2. Il est toutefois interdit d'utiliser ce document à d'autres fins que celles susmentionnées et d'en faire la vente.
3. Le ministère des Collèges et Universités (MCU) se garde le droit de révoquer la permission de reproduire ce document.

Pour obtenir la permission de reproduire ce document, en totalité ou en partie, à d'autres fins que celles susmentionnées, veuillez communiquer avec le :

Ministère des Collèges et Universités
Direction de l'évaluation de la qualité de l'éducation postsecondaire
Unité des normes relatives aux programmes
315 rue Front Ouest
16ème étage
Toronto ON M7A 0B8

Ou par Courriel: psu@ontario.ca

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur les normes de ce programme à l'adresse susmentionnée.

Veuillez faire parvenir toute demande de renseignements sur ce programme à un collège d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario qui offre ce programme.

Cette publication est disponible sur [le site Web du ministère](#).

© 2024, Imprimeur du Roi pour l'Ontario

978-1-4868-7457-6 PDF